



BALANCE S4

STRENGTHENING THE SAFETY AND SERVICE PILLARS OF THE SAINT-DENIS CONVENTION

Background

Liberty and security are fundamental principles and essential aims for both the Council of Europe and the European Union.

The Saint-Denis Convention promotes a multi-agency integrated approach based on three interdependent and overlapping pillars: safety, security and service. These three areas are interrelated and therefore need to be balanced and not designed or implemented in isolation.

The Council of Europe and the European Union are joining their forces to strengthen the safety and service pillars to achieve the necessary balance, since most of the knowledge and expertise developed by member States so far concern the security pillar, as this was also the case through previous joint EU-CoE projects.

The Balance S4 project is supported by national and sport authorities as well as supporter representatives and will assist them all to better implement the safety and service pillars of the Convention.

Objectives

The main goal of Balance S4 is to improve the knowledge, expertise and effective implementation of the safety and service pillars, to reach the necessary balance with the security pillar.

To this effect, the project is structured around three main activities:

- ▶ data collection and analysis on existing safety and service arrangements and good practices, through questionnaires and interviews, namely on the promotion of safer infrastructures, inclusion, diversity, accessibility and non-discrimination at sports venues;
- ▶ awareness-raising workshops and training/capacity-building seminars, addressed respectively to all delegations of the Council of Europe member States and to national experts; and
- ▶ guidance, promotion and visibility on safety and service at sports events.

The project will contribute to more effective national policies and greater awareness-raising of the importance of having safer, healthier, more inclusive, accessible, diverse and equal sports venues across Europe.



www.coe.int/balance-s4



Contact: balanceS4@coe.int



[@CoE_Sports](https://twitter.com/CoE_Sports)

Co-funded
by the European Union



EUROPEAN UNION

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Co-funded and implemented
by the Council of Europe



ÉQUILIBRE S4

RENFORCER LES PILIERS SÉCURITÉ ET SERVICES DE LA CONVENTION DE SAINT-DENIS

Contexte

La liberté et la sécurité sont des principes fondamentaux et des objectifs essentiels tant pour le Conseil de l'Europe que pour l'Union européenne.

La Convention de Saint-Denis promeut une approche pluri-institutionnelle intégrée fondée sur trois piliers qui se chevauchent: la sécurité, la sûreté et les services. Ces trois domaines sont interdépendants et doivent donc être équilibrés et non conçus ou mis en œuvre de manière isolée.

Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne unissent leurs forces pour renforcer la sécurité et les services afin de parvenir à un équilibre indispensable, car la plupart des connaissances et de l'expertise développées jusqu'à présent par les États membres concernent le pilier sûreté, comme cela a également été le cas dans le cadre des précédents projets joints UE-Conseil de l'Europe.

Le projet «Équilibre S4» est soutenu par les autorités nationales et sportives ainsi que par les représentants-tes des supporters-trices et leur permettra, à toutes et tous, de mieux mettre en œuvre les piliers sécurité et services de la Convention.



www.coe.int/balance-s4



Contact: balanceS4@coe.int



@CoE_Sports

Objectifs

L'objectif principal de «Équilibre S4» est d'améliorer les connaissances, l'expertise et la mise en œuvre efficace des piliers sécurité et services, afin d'atteindre l'équilibre requis avec le pilier sûreté.

À cet effet, le projet s'articule autour de trois activités principales:

- ▶ collecter et analyser les informations sur les dispositifs et les bonnes pratiques existants en matière de sécurité et de services, par le biais de questionnaires et d'entretiens, notamment dans les domaines de la promotion d'infrastructures plus sûres, de l'inclusion, de la diversité, de l'accessibilité et de la non-discrimination dans les enceintes sportives;
- ▶ organiser des ateliers de sensibilisation et des séminaires de formation et de renforcement des capacités, qui s'adresseront respectivement à toutes les délégations des États membres du Conseil de l'Europe ainsi qu'à des experts-tes nationaux-ales; et
- ▶ préparer des lignes directrices, assurer la promotion et la visibilité de la sécurité et des services lors d'événements sportifs.

Le projet contribuera à l'élaboration de politiques nationales plus efficaces et à une plus grande sensibilisation à l'importance de disposer de sites sportifs plus sûrs, plus sains, plus inclusifs, plus accessibles à tous, plus diversifiés et plus égalitaires dans toute l'Europe.

Cofinancé
par l'Union européenne



UNION EUROPÉENNE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Cofinancé et mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe